



Réponses au questionnaire Municipales 2026



Ville : LE RHEU 35650

**Liste : LE RHEU NOUVEAU
CITOYEN**

Engagement politique et priorité donnée à la sécurité routière

Inscrivez-vous explicitement l'objectif « zéro victime »* (zéro mort, zéro blessé grave) dans votre programme municipal ?

** viser le zéro victime, d'ici 2050, conformément à l'engagement européen et national, en s'engageant localement à atteindre à minima -25% de victimes de la route pendant le mandat de 6 ans (voir manifeste).*

Oui. Si oui, citez les 3 raisons principales (voir question d'après)

- Il y a eu au moins 4 tués en 6 ans sur la commune;
- volonté de faire cohabiter dans notre commune de 10 000 habitants, les vélos et véhicules
- les citoyens dénoncent régulièrement les vitesses excessives alors que la commune est déjà à 30 km/h

La protection des usagers les plus vulnérables doit-elle constituer la priorité de votre mandat ?

Oui, cela doit être une priorité.

Si oui classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Aménagements et partage de l'espace public

Êtes-vous favorable à rééquilibrer l'usage de l'espace public et des différentes mobilités en réduisant la place de la voiture ?

Oui, cela doit être une priorité du mandat.

nous allons faire l'évaluation des pistes cyclables temporaires installées depuis 6 ans, pour soit les rendre pérennes, soit aménager les deux avenues en sens unique concernées avec des chaussées pour remettre la circulation en double sens. Et de façon générale favoriser ces aménagements qui réduisent bien la vitesse et créent de la prudence. (on en a déjà un en centre ville).

Agirez-vous pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels ?

Oui

Contrôles radar par les policiers municipaux.

Autoriserez-vous certaines « rues aux enfants, rue pour tous* » (en collaboration avec les associations, comités de quartiers, collectifs de riverains...) ?

** Une « rue aux enfants, rue pour tous » est une rue fermée temporairement à la circulation motorisée (voir manifeste).*

Non

On l'a déjà envisagé lors des municipales de 2020; mais ça paraît très difficile à réaliser compte tenu de la configuration de la rue principale sur laquelle donnent les écoles.

Sécurisation des piétons

Pensez-vous que le trottoir doit redevenir un espace totalement réservé à l'usage piéton ?

Non, il faut favoriser le concept de partage.

dans ma commune, il y a de très nombreux trottoirs sur lesquels les résidents garent leurs voitures à cheval sur le trottoir, si bien que les personnes avec poussettes ou avec valises à roulettes sont obligées de marcher sur la rue. ça paraît très difficile de revenir en arrière, car il y a alors de vraies broncas, et aucun candidat aux municipales n'en parle ouvertement; il faudrait au minimum faire respecter une largeur de 140 cm entre la voiture et le mur des maisons, pour laisser passer ces piétons.

Un Plan Piéton* est-il déjà en place dans votre commune ?

* Voir Manifeste

Non

Si il est en place, le remettrez-vous à jour ?

Non concerné(e)

S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?

Oui

Le PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics)* est-il déjà en place dans votre commune ?

* Voir Manifeste

Non

Si il est en place, le remettrez-vous à jour ?

Oui

S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?

Oui

Planification et régulation des vitesses

Prévoyez-vous de faire du 30km/h la norme de la vitesse maximale autorisée et de rendre exceptionnel le 50km/h (en le motivant) ?

Oui, c'est un levier important pour la sécurité.

C'est déjà le cas dans la commune; (au fait pour info, je suis conseiller municipal dans la minorité, et tête de liste en 2026).

Si vous êtes amené à diriger une Métropole, vous engagez-vous à maintenir les routes métropolitaines à 80km/h (ou moins ex : 70km/h) ou à revenir à 80km/h si la vitesse actuelle est de 90km/h) ?

Non concerné

Quelles actions vous semblent prioritaires pour faire respecter les limitations de vitesse ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Un aménagement de voirie qui diminue les vitesses; La mise en place de ralentisseurs; Une signalisation préventive mixant panneaux et radars pédagogiques; Une présence et un contrôle renforcé par les forces de police; Une présence dissuasive des radars;

Sécurisation des itinéraires cyclables

Le développement de la pratique cyclable est-elle une priorité ?

Oui, tout à fait, c'est une priorité du mandat.

La commune du Rheu, 10 000 habitants, est composée de 3 "centralités": une ancienne commune rattachée, Moigné, de 1000 habitants, un quartier le long d'une ancienne RN, Apigné, de 1000 habitants, et la ville centre de 8000 habitants; cette dernière concentre 90 % de cette population dans un rayon de 1 km autour de la mairie; si je deviens maire, je développerai une communication incitant, dans ce périmètre, de laisser la voiture au garage en rentrant du travail, puis d'utiliser le vélo et le mode pédestre pour toutes activités le soir ou le week end.

Un Plan Vélo est-il en place dans votre commune (réseau cyclable, comité vélo, charte de qualité des aménagements cyclables) ?

Oui

Si il est en place, le remettez-vous à jour ?

Oui

S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?

Non concerné(e)

Quelles actions vous semblent les plus importantes en matière de politique cyclable ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

La prise en compte du vélo dans les aménagements routiers;Le développement du linéaire de pistes sécurisées;Une diminution des vitesses des véhicules motorisés;La mise en place de services (parcs de stationnement vélo, location en libre-service...);Une signalisation préventive mixant panneaux et radars pédagogiques;

Politique de contrôle/sanction

Vous engagez-vous à renforcer le contrôle/sanction en particulier vis-à-vis des comportements dangereux ?

Oui

Embauche d'un 4^e policier municipal

il y a déjà une caméra radar portable; il faudra se montrer plus et contrôler encore plus régulièrement.

Envisagez-vous la mise en place de radars urbains de nouvelle génération* ?

** Voir Manifeste (la loi 3DS du 21/02/22 article L. 130-9 du code de la route le permet)*

Non

Prendrez-vous un arrêté interdisant la consommation et la détention dans l'espace publique de protoxyde d'azote ?

Oui

Ferez-vous une priorité de la lutte contre les stationnements gênants ou dangereux, avec obligation de résultats ?

Oui

Créerez-vous une brigade de police municipale spécialisée contre la délinquance routière ?

Non

À défaut, envisagez-vous de former votre police municipale sur la sécurité routière ?

Oui

Sensibilisation et communication

Agirez-vous en matière de sensibilisation à la sécurité routière ?

Non, mais nous encourageons les initiatives

Si oui, classez les mobilités ciblées par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Les motocyclistes et cyclomotoristes; Les automobilistes; Les conducteurs de camions et véhicules utilitaires; Les trottinetistes et autres usagers d'EDPM*; Les cyclistes; Les piétons;

EDPM = Engin de Déplacement Personnel Motorisé (gyropodes, gyroroues...)

Partagerez-vous les données publiques des verbalisations effectués par les agents de votre commune ?

Oui

Des PDES (Plan de Déplacements Établissement Scolaire) et/ou PDE (Plan de Déplacements d'Entreprises) sont-ils en place sur votre commune ?

Non

Si oui, allez-vous continuer à en mettre en place ?

Non concerné(e)

Si non, mettez-vous en place des PDES et/ou PDE ?

Oui

Mettez-vous en place des campagnes de sensibilisation et communication autour de la sécurité routière ?

Oui

Sensibiliserez-vous et formerez-vous les employés municipaux, chauffeurs de bus... au respect de la sécurité routière ? Mènerez-vous une politique d'exemplarité ?

Oui, cela doit-être une prorité du mandat

Vu qu'il y a eu des accidents tragiques sur la commune, l'objectif est d'en réduire le nombre.

Gestion des mobilités et de la transition écologique & climatique

Quelles sont les priorités de la municipalité en matière de mobilité ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Encourager fortement et accompagner le développement des mobilités actives (marche et vélo) en aménageant l'infrastructure (les pistes cyclables, les trottoirs et les places publiques sécurisées...) et en instaurant des événements (« journée sans voitures »...); Concilier les usages en développant les espaces partagés; Mieux organiser et sécuriser la logistique urbaine (travaux, livraisons...); Aménager des parkings relais avec comme objectif de diminuer fortement la place de la voiture en ville; Développer l'offre de transports en commun;

La sécurité routière est-elle un levier essentiel pour améliorer le climat social ?

Oui, totalement car l'augmentation du sentiment de sécurité apaisera nécessairement les tensions et que le développement de « zones de rencontres » sécurisées peut renforcer le lien social.

La sécurité routière est-elle un levier essentiel de la transition écologique et climatique ?

Oui, totalement car la réduction des vitesses, le développement des mobilités douces aura un impact positif sur la baisse des émissions des Gazs à Effet de Serre (GES) et libèrera de l'espace pour la végétalisation.

Gouvernance locale et implication citoyenne

Associez-vous les habitants/associations à la prise de décision et la gouvernance locale des politiques de mobilité et de sécurité routière ?

Oui, cela doit-être une priorité du mandat

ça semble moins facile que de décider tout seul, mais il faut en avoir la volonté, car cela devait avoir plus d'impact si ces mesures sont prises par un conseil citoyen.

Si oui : Mettrez-vous en place des comités municipaux de la sécurité routière

Oui

De quelle façon envisagez-vous de gérer votre politique de sécurité routière ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Création d'une commission sécurité routière intégrant les comités d'usagers; Communication transparente (baromètre sécurité routière en ligne...); Réunions de concertation avec la population en amont des projets (réunion de quartier...); Information de la population sur les projets d'aménagement; Mise en place de budgets participatifs;

Vous souhaitez ajouter un point, une initiative, non abordés dans ce questionnaire.

J'ai vu dans un article qu'une entreprise propose des équipements de contrôle volontaire des taux d'alcoolémie en sortie de restaurant ou de festivités, de l'ordre de 5 k€ il me semble; je souhaite en avoir un retour d'expérience, et si ça marche, en faire installer 2 ou 3 dans la commune.